

Synthèses pays

Les institutions communautaires (Bruxelles)

L'analyse SWOT a montré une Europe globalement à la traîne par rapport à ses principaux concurrents, JAPON et USA, dans le domaine de l'innovation. Plus grave, elle est sous la menace directe des pays émergents comme la Chine, la Corée du Sud, le Brésil et l'Inde, qui investissent dans la recherche et le développement technologique. Pour répondre à ce défi, l'Europe s'est dotée de la stratégie dite de Lisbonne ; qui vise à faire de l'Europe l'économie la plus avancée au monde, fondée sur la connaissance. L'horizon de cet objectif était d'abord fixé à 2010, très vite repoussé à 2020.

Le groupe a pu observer comment l'a stratégie de Lisbonne était en train d'être mise en action au travers du triptyque recherche-éducation-innovation. Les politiques européennes semblent en effet rechercher une certaine cohérence et une articulation autour de ces 3 piliers et, de manière plus concrète, autour des acteurs de cette stratégie, à savoir la recherche publique, les universités et les entreprises.

Quel écosystème idéal pour construire l'économie de la connaissance en Europe ?

- Une organisation de la recherche moins fragmentée et plus visible;
- Des universités de classe mondiale en liaison avec les entreprises;
- Un Institut Européen de Technologie à l'instar du Massachusetts Institute of Technology, le célèbre MIT, pour concrétiser le triangle de la recherche-éducation-innovation. A noter cependant une difficulté majeure, l'éducation n'est pas de la compétence de la Commission dans les traités, ce qui l'oblige à avancer avec prudence sur ce dossier;
- Des industriels actifs dans les Plateformes Technologiques avec la responsabilité de proposer à la Commission un agenda stratégique de recherche. Le devenir de ces plateformes est idéalement la création des « Initiatives technologiques Conjointes », pour les thématiques les plus matures, sur financement privé/public;
- Une politique industrielle durable sur la base des marchés porteurs identifiés par le Conseil Compétitivité du 16 avril 2008 parmi lesquels la construction durable, le recyclage, les énergies renouvelables. Cette politique peut permettre de renforcer le tissu des PME innovantes dont manque l'Europe ;
- Une coordination renforcée entre les états membres, efficace et souple créer les conditions favorables à l'éclosion d'un vrai marché intérieur européen portant sur la législation sociale (sécurité sociale, retraites...) et fiscale;
- Une dimension européenne et internationale toujours renforcée sur l'idée simple que sur l'échiquier global, l'Europe a un poids plus important que 27 pays isolés.

Il nous a paru pertinent de résumer notre voyage autour des trois constructions de l'économie de la connaissance :

- L'Espace Européen de la recherche : un concept en marche. Le succès des grands réseaux européens de recherche est évident, malgré des lourdeurs de gestion.
- Un Espace Européen de l'Enseignement supérieur : le nécessaire renforcement des universités européennes si elles veulent attirer les talents et ressources au niveau mondial et être compétitives au niveau des classements internationaux;
- Un Espace Européen de l'innovation : la construction d'un environnement favorable à l'innovation, pour aller progressivement vers un marché intérieur unifié. La route est longue, les freins nombreux mais les outils de coordination se construisent.

Mais si la stratégie est belle, elle n'est pas pour autant facile à mettre en œuvre. En effet, beaucoup d'obstacles se dressent sur sa route :

- La culture de précaution, qui prévaut en Europe, bride sérieusement la prise de risque, avec un impact certain sur l'innovation et l'entrepreneuriat;
- La coordination des politiques nationales est difficile, l'Europe est encore composée de 27 mini marchés, loin du rêve d'un marché intérieur unifié caressé par les pères fondateurs;
- Les industriels européens ne sont pas encore massivement impliqués au niveau des plateformes technologiques et les initiatives technologiques conjointes. Pourtant, ces instruments ont été taillés pour eux, dans le but de les attirer dans les grands réseaux de recherche et d'innovation européens. Ceux qui l'ont compris ont une opportunité unique d'influencer les agendas stratégiques des programmes de recherche européens.
- L'efficacité de la gestion de la propriété intellectuelle est encore à inventer, malgré des directives européennes visant à en améliorer la culture. La gestion de la propriété intellectuelle est onéreuse en raison de l'absence d'un brevet communautaire unique. Les coûts de traduction du brevet européen en plusieurs langues obèrent sérieusement la compétitivité en Europe.

Il existe en effet des instruments cohérents de la politique européenne pour la recherche et l'innovation. Le défi de la croissance exige plus de cohérence, de coordination et de synergies entre les politiques communautaires elles-mêmes.

Au niveau de la décision politique, l'Europe cumule l'ensemble des lourdeurs des processus décisionnels des pays membres.

Des experts élèvent leur voix pour demander à l'UE d'aller encore plus loin dans la construction de l'espace européen de la recherche. L'outil qu'est le Programme-Cadre de Recherche et de Développement Technologique, particulièrement son programme Idées géré par le Conseil Européen de la Recherche, est remarquable, mais

financement est manifestement insuffisant. Il fallait un grand programme cadre pour l'innovation, c'est fait, grâce au lancement du Programme Cadre Innovation et Compétitivité, pour la période 2007-2013. La politique régionale communautaire vise désormais l'insertion des régions dans l'Europe de la connaissance en appuyant des stratégies régionales d'innovation, tout en poursuivant également un objectif de convergence et de cohésion.

Du côté de l'ensemble supérieur, il faut saluer la réussite du processus de Bologne avec le LMD, mais les réformes doivent aller plus loin et des financements conséquents doivent être débloqués.

La mise en place des Plateformes technologiques et les Initiatives technologiques conjointes doit réussir à mobiliser les industriels et les PME, et enfin l'Institut Européen de Technologie doit avoir un contour clair.

Les experts conseillent de continuer à financer la R&D même si tout le monde s'accorde à dire que ce n'est pas le seul indicateur pour mesurer l'innovation. Mais en même temps, les pays à fort taux d'innovation sont justement ceux qui ont un fort taux de financement de la R&D. En conséquence, il faut garder le cap de 3% du PIB pour les dépenses de R&D jusqu'à l'horizon 2020. Frédérique SACHWALD et Dominique GUELLEC vont même jusqu'à proposer aux décideurs européens de prendre l'engagement de porter la part des dépenses allouées à la recherche, à l'innovation et à l'enseignement supérieur à 30% du budget communautaire (au lieu de 5% actuellement).

Sur le plan social, les attentes sont nombreuses, comme celle relative à la diminution des charges fiscales et sociales pour stimuler le recrutement des chercheurs par les entreprises.

Entre le moment où nous avons voyagé à Bruxelles et l'élaboration de ce rapport, il y a eu le vote négatif irlandais à la ratification du traité de Lisbonne et la fin de la présidence française de l'UE. L'Europe politique est-elle en panne, selon le conseiller recherche de la Représentation permanente française à Bruxelles, il faut l'accord d'au moins 5 présidences européennes successives pour mettre en place de nouvelles dispositions permettant de légiférer sur l'Espace Européen de la Recherche, sa vision thématique, ses outils et sa gouvernance.